

EXAMEN DU B.E.P COMMERCIAL**BURKINA FASO**

SESSION DE 2018

Unité – Progrès – Justice

SPECIALITE: ADMINISTRATION COMMERCIALE ET COMPTABLE**EPREUVE DE COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL**

Durée : 02 heures

Coefficient : 01

I. REDACTION (12 pts)

Vous travaillez à la Société Info Star du Groupe Talon-Service, une société de droit burkinabè basée à Bobo-Dioulasso. Votre société a pour activité principale la promotion des stars burkinabè.

Vous constatez un dysfonctionnement des services dû aux retards répétitifs et notoires de certains agents qui ne respectent plus les horaires de travail entrés en vigueur depuis le 2 janvier 2018. Cette situation a des conséquences négatives sur la productivité de la société. En rappel ces horaires de 7 h 30 à 13 h et 13 h 30 à 16 h.

Le Directeur Général, Monsieur Alassane SIDIBE vous charge d'interpeller par une note de service tous les agents au strict respect des horaires de travail. Il prévoit des sanctions disciplinaires pour tout manquement à ces règles.

TRAVAIL A FAIRE :

Rédigez la note de service n° 008/GTS/INF/DG/2018 (date : jour de l'examen) à soumettre à la signature du Directeur Général.

II. QUESTIONS DE COURS (8 pts)

1. Qu'est-ce qu'une communication ascendante ?
2. Qu'est-ce que la souscription dans une correspondance commerciale ?
3. Qu'est ce qu'un feed-back ?
4. Quelles sont les qualités d'un bon classement ?